

Guide cours techniques DEDS : Activités créatrices

26.08.2025 Beat Bucherer / Fanny Grivel

Ordre des cours, alternativement par année :

Année B		Année A	
SA (2025)	SP (2026)	SA (2026)	SP (2027)
F24.00887 (ehem. L39.00005) Sécurité en atelier* / Sicherheit im Werkraum* Ruth Beer / Adrian Vögeli	F24.00888 (ehem. L39.00006) Métall – Trennen und Verbinden Adrian Voegeli	F24.00894 (ehem. L39.00012) Métall – Schweissen / Giessen Frank Bapst	F24.00895 (ehem. L39.00013) Electronique et mécanique André Schlaepfer
F24.00893 (ehem. L39.00011) Holz – Konstruieren Stefan Brügger	F24.00892 (ehem. L39.00010) Céramique / Keramik Peter Fink	F24.00886 (ehem. L39.00004) Holz – Trennen und Verbinden Stefan Brügger	F24.00884 (ehem. L39.00003) Digitale Produktionstechniken Peter Beltrame Frank Bapst
F24.00883 (ehem. L39.00002) Design de la mode / Modedesign Marina Agostinis	F24.00890 (ehem. L39.00008) Textiles : conception à plat Valérie Coquoz Purro	F24.00891 (ehem. L39.00009) Kunststoffe Adrian Voegeli	F24.00889 (ehem. L39.00007) Textiles : couture Valérie Coquoz Purro
F24.00882 (ehem. L39.00001) Les Outils du design professionnel Boris Dennler			

Plan d'études 50 crédits ECTS : vous devez suivre 10 des 13 cours techniques proposés.

Plan d'études 30 crédits ECTS : à part les cours obligatoires, vous pouvez choisir librement parmi les cours techniques proposés – consultez le plan d'études*

*Le cours technique "Sécurité en atelier" doit obligatoirement être suivi par toutes et tous les étudiant·e·s.

Modalités concernant l'admission (aux cours bloc)

(valables pour **toutes et tous les étudiant·e·s**, en complément des plans d'études AC respectifs)

Les cours techniques se déroulent **en présentiel**, une participation à distance n'est pas possible. Inscription et **confirmation définitive** de la participation :

- Veuillez-vous inscrire sur MyUnifr pour l'unité d'enseignement désirée ainsi qu'à l'examen. **Veillez contrôler que l'inscription soit faite dans le bon semestre**. En cas de problème, veuillez-vous adresser au secrétariat du DEDS, Fanny Grivel (fanny.grivel@unifr.ch).
- Indépendamment de cette inscription, **veuillez en plus envoyer votre confirmation de participation définitive**

au plus tard jusqu'à une semaine avant le début du cours technique désiré, directement à l'adresse de Beat Bucherer (beat.bucherer@unifr.ch)

>>> *nous pouvons consulter votre inscription sur MyUnifr – toutefois, pour des raisons de sécurité et de planification, les intervenant·e·s spécialisé·e·s ont besoin de votre confirmation de participation irrévocable.*

Les 8 places disponibles seront attribuées par ordre d'inscription. Votre place sera garantie dès qu'elle sera confirmée par les intervenant·e·s.

Votre participation devient obligatoire dès réception de la confirmation de participation (pour les cours techniques, il n'est plus possible de se désinscrire).

Attention : certains cours techniques commencent déjà à partir de la deuxième semaine de cours.

- Les *intervenant·e·s spécialisé·e·s* des cours techniques n'accepteront aucune inscription qui leur serait adressée directement.

Après confirmation de la participation définitive, une absence au module aboutira à un premier échec.

Présence obligatoire à 100% : dans le cas contraire, le cours ne sera pas acquis. Nous vous conseillons de planifier le suivi des 10 cours obligatoires durant les six semestres d'études, avec une certaine réserve de temps, afin d'être en mesure de les compenser en cas de maladie ou de problème organisationnel.

En ce qui concerne les cours techniques, **d'éventuelles dérogations exceptionnelles** doivent être sollicitées par avance exclusivement auprès de M. Vincent Marbacher (les *intervenant·e·s spécialisé·e·s* ne traiteront pas ce type de demandes). Des dérogations ne seront acceptées qu'en cas de raisons urgentes, avec preuves.